DOCUMENT RESUME

ED 165 478 FL 009 988

AUTHOR Canale, Michael; Mougeon, Raymond
TITLE Problemes poses par la mesure du rendement en francais des eleves franco-ontariens (Problems Posed by the Measurement of Proficiency in French Among Franco-Ontarian Students). Working Papers on Bilingualism, No. 16.
INSTITUTION Ontario Inst. for Studies in Education, Toronto. Bilingual Education Project.
PUB DATE Oct 78
NOTE 20p.
AVAILABLE FROM Bilingual Education Project, The Ontario Institute for Studies in Education, 252 Bloor St. West, Toronto, Ontario, Canada M5S 1V6 (as long as supply lasts)

EDRS PRICE MF-$0.83 HC-$1.67 Plus Postage.
DESCRIPTORS *Bilingual Education; Bilingualism; Dialect Studies; *Educational Policy; Elementary Secondary Education; Error Analysis (Language); *French; Language Maintenance; *Language Proficiency; Language Research; Language Styles; Language Usage; *Language Variation; Minority Groups; *Nonstandard Dialects; Sociolinguistics; Speech Communication; Standard Spoken Usage; Test Interpretation
IDENTIFIERS Canada; Ontario

ABSTRACT

This study examines the hypothesis that the French used by a large number of Franco-Ontarians represents a linguistic system (or several systems) that differs from Standard French. In addition, a review of previous research leads to the inverse hypothesis, that Ontarian French represents a body of different systems or sub-systems that are more or less related to Standard French. It is proposed that Ontarian French is as valuable and efficient a communicative tool as is Standard French, when used among Franco-Ontarians in informal, everyday communication. The implications of this hypothesis are also examined with respect to: (1) interpretation of results on proficiency tests of Standard French, (2) development of further instruments to measure the proficiency of Franco-Ontarian students in French, and (3) development of classroom materials that focus on the particular needs of these students. (Author/AMH)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

ED165478

Problèmes posés par la mesure du rendement en français des élèves franco-ontariens

Michael Canale
Recherche et développement

Raymond Mougeon
Centre d'études franco-ontariennes

The Ontario Institute for Studies in Education

Résumé

Dans la présente étude nous examinerons l'hypothèse que le français utilisé par un nombre important de Franco-ontariens constitue un ou plusieurs systèmes linguistiques qui diffèrent du français standard. Cependant, ce français constitue un outil de communication tout aussi valable et efficace que le français standard, dans des situations de communication informelles et quotidiennes à l'intérieur du groupe franco-ontarien. Nous examinerons de plus les implications d'une telle hypothèse par rapport à: (1) l'interprétation des résultats des tests de rendement en français standard; (2) le développement d'autres instruments pour mesurer la compétence en français des élèves franco-ontariens et (3) l'élaboration de matériel pédagogique qui s'adresse aux besoins particuliers de ces élèves.

Abstract

This study examines the hypothesis that the French used by a large number of Franco-Ontarians represents a linguistic system (or several systems) that differs from Standard French. We maintain that Ontarian French is as valuable and efficient a communicative tool as is Standard French, when used among Franco-Ontarians in informal, everyday communication. The implications of this hypothesis are also examined with respect to: (1) interpretation of results on proficiency tests of Standard French, (2) development of further instruments to measure the proficiency of Franco-Ontarian students in French and (3) development of classroom materials that focus on the particular needs of these students.

U S DEPARTMENT OF HEALTH, EDUCATION & WELFARE NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION

THIS DOCUMENT HAS BEEN REPRODUCED EXACTLY AS RECEIVED FROM THE PERSON OR ORGANIZATION ORIGINATING IT. POINTS OF VIEW OR OPINIONS STATED DO NOT NECESSARILY REPRESENT OFFICIAL NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION POSITION OR POLICY

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

Michael Canale
Project Director

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC) AND USERS OF THE ERIC SYSTEM."

Cette étude a été réalisée grâce à des fonds de recherches alloués par le Ministère de l'Education de l'Ontario dans le cadre de son programme Grants-in-Aid of Educational Research.

FL009 980

0. Introduction*

Certains chercheurs prétendent qu'il existe des individus qui ne maîtrisent pas leurs(s) langue(s). Par exemple, dans un rapport préparé par une équipe de sociolinguistes travaillant pour l'UNESCO (Skutnabb - Kangas et Toukomaa 1976), on affirme qu'en Suède certains enfants d'ouvriers immigrants finlandais sont "semi-lingues". Cette affirmation repose sur les résultats de ces enfants à des tests de rendement en suédois et en finnois standard. Ces résultats indiquent que les enfants en question ne semblent pas atteindre le niveau de maîtrise de l'une ou l'autre des deux langues qu'atteignent des locuteurs natifs unilingues du même âge et de même niveau d'intelligence (cf. Cummins 1978 et Paulston 1977 pour plus de détails). Dans un autre rapport préparé par des professeurs et des étudiants au Collège Universitaire St-Jean de l'Université d'Alberta (Silla 1974), on nous dit que:

> "les Franco-Albertains ne connaissent à fond aucune des deux langues. Ils manquent de ce fait d'un instrument fondamental pour toute créativité culturelle. La langue maternelle est instable et la langue seconde altérée. Les formes grammaticales et prononciations s'emmêlent à leur insu" (Silla 1974: tome II, p. 627).

De même, dans un article du Globe and Mail (Toronto: le 4 octobre 1977, p. 4), on peut lire que selon Monsieur Robert Mayrand, directeur du Département de français au Collège Algonquin, la variété du français que parlent certains Franco-ontariens n'est qu'une version abâtardie du français standard ou international, d'où l'incapacité de ces mêmes Franco-ontariens à s'exprimer de façon claire et à se comprendre. Ces affirmations reposent sur les résultats à une série de tests destinés à mesurer la compréhension écrite des élèves franco-ontariens arrivant au Collège Algonquin. Dans cet article on ne parle pas du degré de maîtrise de l'anglais qu'ont ces mêmes élèves.

Si de telles affirmations reposent sur des résultats à des tests de rendement (ou de placement), par contre d'autres "spécialistes" du langage et éducateurs arrivent à des conclusions similaires de façon moins rigoureuse, à savoir de façon intuitive ou tout simplement sur la base de leurs idées préconcues, etc. Finalement parmi les Franco-ontariens, par exemple, il n'est pas rare d'entendre dire que la variété de français parlée en Ontario est dépourvue de règles fixes. On la considère donc comme une sorte de jargon plutôt que comme un système linguistique (une langue) authentique.

Il nous semble que les affirmations ou opinions présentées plus haut reflètent une méconnaissance de certaines questions fondamentales touchant à la notion de système linguistique et aux problèmes posés par le contenu et l'analyse des tests de rendement. A ce sujet, nous allons essayer de démontrer

que les affirmations ayant trait à la compétence linguistique des jeunes élèves franco-ontariens, ne sont pas seulement hâtives et peu scientifiques, mais qu'elles risquent de compromettre l'éducation de ces élèves et le maintien du français en milieu minoritaire au Canada.

1. Le système linguistique

Examinons de plus près la notion du système linguistique par rapport au français des élèves franco-ontariens.

Un système linguistique est un ensemble de relations phonétiques, lexicales, syntaxiques, etc. (cf. Bloomfield 1933, Chomsky 1957, Saussure 1955), "où tout se tient" selon Meillet. Tout changement qui affecte un élément donné du système affecte donc d'autres éléments qui sont en relation avec ce premier. Labov (1971) a proposé deux critères empiriques pour identifier un système linguistique. Premièrement, tout système linguistique implique l'existence d'une norme qui lui corresponde, que celle-ci soit propre à une région, un groupe socio-économique, professionnel etc. ou un niveau de style donnés. Deuxièmement, un système linguistique admet l'usage variable de certains de ses éléments constitutifs (e.g. allomorphes, allophones). Cette variation n'est pas aléatoire, mais elle obéit à des règles généralisables et précises dont le taux d'observation est quantifiable (cf. Labov 1972).

La plupart des chercheurs qui maintiennent ou insinuent que le français utilisé par beaucoup de Franco-ontariens n'a pas de système, présentent pour appuyer leur thèse, des exemples d'"erreurs" et d'emprunts d'ordre lexical, phonétique, etc. Par exemple, Mayrand (1977) nous parle de ce qu'il appelle des "difficultés majeures" éprouvées par des élèves franco-ontariens qui arrivent au Collège Algonquin: des emprunts lexicaux (exemple, attention au 'step'), syntaxiques (exemple, l'usage de l'expression 'insister que' à la place de insister pour que) et phonétiques (exemple, la prononciation du mot observer comme [obzɛrve'] et non comme [opsɛrve']). Les études de Cassano (1977), de Cazabon (1977), ainsi que nos propres recherches (par exemple, Mougeon, Bélanger et Canale 1977) indiquent également que des usages non standard existent dans le parler et l'écrit des élèves franco-ontariens de plusieurs localités. Toutefois ces études ne donnent pas lieu à des conclusions semblables à celles avancées par Mayrand (1977).

Il nous semble évident que l'usage de certains élèves franco-ontariens diffère sensiblement du français standard. Cependant, l'identification d'usages non standard dans le parler ou l'écrit des élèves franco-ontariens ne nous permet pas de conclure que les variétés de français qu'ils utilisent ne sont pas de véritables systèmes linguistiques. En fait, c'est faire preuve d'une vision très superficielle de la notion de système linguistique et du français des élèves franco-ontariens. En effet, il est tout à fait possible que ces variétés de français correspondent à d'autres normes que le français standard, c'est à dire à des normes régionales, socio-économiques et stylistiques qui sont particulières aux Franco-ontariens. Un examen plus profond des usages non standard des élèves franco-ontariens révèle que beaucoup de ces usages (sinon tous) sont systématiques et structurés.

Considérons, par exemple, certains des résultats de nos propres recherches sur le français des élèves franco-ontariens. Depuis 1974 une équipe de chercheurs du Centre d'études franco-ontariennes de l'O.I.S.E. travaille au projet de recherche "l'enquête socio-linguistique franco-ontarienne". Ce projet a entre autres pour but de faire une étude du parler et de l'écrit des élèves inscrits dans des écoles de langue française aux niveaux élémentaire et secondaire à Hawkesbury, à Rayside-Azilda, à Sudbury, à Timmins et à Welland. Cette étude vise à répondre à des besoins urgents concernant l'évaluation de la compétence linguistique de ces élèves et l'enseignement du français et de l'anglais (cf. Mougeon 1978 pour plus de détails). Des résultats de cette étude révèlent l'existence de trois sortes de normes linguistiques qui gouvernent l'usage langagier des élèves franco-ontariens.

(a) Normes provinciale et régionales. Nous avons identifié plusieurs usages non standard dans le français des élèves susmentionnés qui semblent propres à une norme provinciale ou régionale plutôt qu'à une norme d'ordre socio-économique ou stylistique. Il s'agit de (i) l'usage de l'auxiliaire AVOIR aux temps composés du passé avec les verbes intransitifs tomber, rentrer, sortir, rester, verbes qui se conjuguent normalement avec l'auxiliaire ETRE en français standard (cf. Canale, Mougeon et Bélanger 1978, Canale, Mougeon et Beniak 1978, Canale, Mougeon, Bélanger et Main 1977, Mougeon et Carroll 1976a); (ii) certains des emplois de la préposition POUR, par exemple, l'usage de cette préposition pour indiquer la durée au passé, exemple elle a travaillé pour tout l'été (cf. Beniak, Mougeon et Canale 1978a, Canale, Mougeon, Bélanger, et Ituen 1977, Mougeon et Carroll 1976b) et (iii) certains emplois de la préposition SUR, par exemple, son usage dans les expressions sur la rue, sur le train/avion, etc., exemples: il y beaucoup de circulation sur la rue Main, il aime voyager sur le train/avion, etc. (cf. Mougeon, Bélanger, Canale et Ituen 1977). Nos analyses du français des élèves de Rayside-Azilda, de Sudbury et de Welland indiquent que l'emploi de ces tournures non standard ne varie pas en fonction de la localité, de l'âge, du sexe, ou de la classe socio-économique des élèves. De plus, ces usages non standard semblent être aussi fréquents dans le parler (registre informel) que dans l'écrit (registre formel) des élèves. On peut donc dire que ces tournures font véritablement partie de la langue des élèves de ces régions. D'autre part, la comparaison de l'emploi de ces tournures non standard par les élèves franco-ontariens d'une part et par les élèves de la ville de Québec d'autre part, nous révèle que le taux d'emploi de ces premiers est significativement (d'après le test χ^2) plus élevé que celui que l'on observe chez ces derniers.

(b) Normes propres à un ou plusieurs groupes socio-économiques. Plusieurs linguistes (e.g. Labov 1972) ont constaté l'existence d'usages ou de variétés de langue qui sont particuliers à certains groupes socio-économiques. Dans nos études du parler des élèves franco-ontariens, nous avons examiné l'emploi de l'adverbe anglais 'back' à la place de ou avec le morphème RE-, exemples: j'ai pas l'intention de revenir 'back' à Sudbury, ils m'ont donné mon argent 'back'. Cet emploi de 'back' est assez fréquent parmi les élèves des classes socio-économiques ouvrières et moyennes, mais de basse fréquence ou absent parmi les élèves de la classe professionnelle (cf. Canale, Mougeon,

Bélanger et Main 1977). Nous faisons donc l'hypothèse que l'usage de cet emprunt est une des caractéristiques de la norme (ou des normes) linguistique(s) propres aux élèves des classes socio-économiques ouvrière et moyenne. Il est à noter que l'emprunt de 'back' semble (d'un autre point de vue) témoigner du caractère systématique du français de ces derniers élèves. A ce sujet nous pensons que c'est précisément à cause de l'affaiblissement sémantique de RE- (cf. Canale, Mougeon, Bélanger et Main 1977:9, Darmesteter 1932:84) et de l'absence d'alternatives périphrastiques en français contemporain pour dénoter le sens de retour à un état ou lieu antérieur, que les élèves en sont venus à avoir recours à un emprunt. L'emprunt de 'back' s'inscrit naturellement dans le système linguistique des élèves, dans la mesure où il remplit de façon adéquate la fonction que le morphème défaillant RE- tend à ne plus remplir en français contemporain.

(c) Normes stylistiques. Nos analyses nous révèlent aussi que les élèves franco-ontariens ont en général une certaine conscience des différents niveaux de langue. Par exemple, les élèves du secondaire à Rayside-Azilda, à Sudbury et à Welland emploient la tournure non standard A + substantif pour exprimer l'appartenance (exemple, c'est le livre à Jean) assez fréquemment dans leur parler. Par contre, ces mêmes élèves utilisent la tournure standard DE + substantif dans leur écrit, exemple, c'est le livre de Jean (cf. Beniak et al. 1978: première partie, pour plus de détails). L'emploi non standard de A + substantif dans le parler nous semble témoigner d'une préférence consciente pour cet usage chez certains élèves plutôt que de leur ignorance de l'usage standard. Toutefois, nous admettons que beaucoup d'élèves franco-ontairens généralement conscients de l'existence des différents niveaux de style ne connaissent pas suffisamment les règles du français formel (e.g. le français standard) pour s'en servir de façon adéquate.[1]

Ce dernier point mérite un examen approfondi. La notion de variété de langue systématique, implique par définition celle de variété de langue non systématique. Labov (1971:450-4) signale qu'il ne semble exister que deux variétés de langue qui ne soient pas systématiques: les pidgins (qui selon cet auteur ne possèdent pas toujours de norme définie) et la variété de langue que certains locuteurs de dialectes non standard utilisent dans des contextes de communication formels. Pour ce qui est de cette deuxième possibilité, Labov propose un principe sociolinguistique général:

> Whenever a subordinate dialect is in contact with a superordinate one, linguistic forms produced by a speaker of the subordinate dialect in a formal context will shift in an unsystematic manner towards the superordinate (1971:450).

Notons que selon Labov le dialecte informel ou non standard lui-même est systématique; par contre le passage au dialecte formel par les locuteurs du dialecte non standard peut se faire de façon plus ou moins aléatoire

ou approximative, et donner lieu à un comportement linguistique hypercorrect (cf. Labov 1972:126). A ce sujet, nous avons l'impression que beaucoup de tests de rendement en langue maternelle -- par exemple ceux utilisés par Silla (1974), Skutnabb-Kangas et Toukomaa (1976) etc.--lorsqu'ils sont administrés à des locuteurs de dialectes non standard ne font que mesurer la maîtrise plus ou moins approximative du standard et l'aspect aléatoire et hypercorrect du passage du dialecte informel au dialecte standard. Puisque ces tests de rendement ont pour prémisse discutable que la langue maternelle est (ou doit être) le dialecte standard, ils ne nous disent rien quant à la maîtrise de la langue maternelle informelle des jeunes locuteurs de dialectes non standard. D'autre part, ils ne nous autorisent pas à affirmer que ces locuteurs sont dépourvus d'une variété de langue systématique.

En fait, nous proposons l'hypothèse inverse: à savoir que le français utilisé par des élèves franco-ontariens constitue un ensemble de différents systèmes ou sous-systèmes qui sont plus ou moins proches du français standard. Comme Labov (1971) l'a suggéré, une langue n'est pas en elle-même un système homogène. Elle représente plutôt un ensemble de systèmes ou de sous-systèmes qui répond chacun à des exigences de communication différentes. Les variétés de français qu'emploient les élèves franco-ontariens dans des situations de communication informelles et quotidiennes à l'intérieur du groupe franco-ontarien, nous semblent être des outils de communication tout aussi valables et efficaces que le français standard (cf. Mougeon et al. 1978; cf. aussi Labov 1969 en ce qui concerne l'efficacité et adéquation de l'anglais non standard comme outil de communication). A ce sujet, les locuteurs franco-ontariens seront d'accord pour considérer que les énoncés (hypothétiques) non standard suivants: Y'a parti runner son bicyc' pour une coup' de minutes s'a Main; Y'ont pas watché a game sur l'T.V. hier à soir, sont sémantiquement équivalents à des énoncés standard du type: Il est parti faire de la bicyclette pendant quelques minutes dans la rue Principale et Ils n'ont pas regardé le match à la télévision hier soir. S'ils ont la même valeur sur le plan sémantique ces deux types d'énoncés diffèrent par contre sur le plan stylistique. Le premier type aura surtout sa place dans des situations de communication informelles et le second appartiendra plutôt aux registres de la langue formelle. Ceci n'implique absolument pas que la variété de langue informelle (non standard) soit moins systématique, efficace, claire, etc. que la variété formelle (standard). A ce sujet, nous ne connaissons pas de données qui montrent que les élèves franco-ontariens ne se comprennent pas lorsqu'ils parlent leur propre français entre eux.

Tout cela nous suggère que si les élèves franco-ontariens maîtrisent mal le français standard, par contre ils maîtrisent parfaitement un système linguistique authentique. Ajoutons finalement que les différences linguistiques que nous avons établies entre le français standard et le français des élèves franco-ontariens semblent avoir une origine triple: (a) le contact avec l'anglais, (b) la préservation de structures dialectales remontant à des états antérieurs du français et (c) la création de nouvelles structures dialectales (cf. Canale, Mougeon, Bélanger et Ituen 1977, Canale, Mougeon, Bélanger et Main 1977, Cassano 1977, Mougeon, Canale et Bélanger 1978). La préservation et création des structures dialectales nous semblent en partie rendues possibles par le manque d'exposition au français standard dans la société franco-ontarienne.

3. Interprétation des tests de rendement

Examinons maintenant quelques questions fondamentales qui touchent à l'interprétation de certains tests de rendement en français, première langue.

Les tests de rendement en français employés dans le système scolaire en Ontario (ainsi que ceux employés ailleurs au Canada -- cf. Savard 1969) sont rédigés en français standard. Ils visent à mesurer le rendement des élèves en français standard, en langue écrite et/ou parlée. Etant donné la nature de ces tests de rendement, leurs résultats peuvent donner lieu à des interprétations qui sont justifiées et à d'autres qui ne le sont pas.

L'échec à un tel test de rendement ne saurait signifier qu'un élève ou groupe d'élèves est "semi-lingue" et ne maîtrise aucune langue. En effet, nous avons vu que les résultats de ces tests ne peuvent témoigner que de l'aspect aléatoire et hypercorrectif du comportement linguistique lorsque l'on essaie de communiquer dans une variété de langue qui n'est pas la sienne. Ce phénomène d'hypercorrection ressort très clairement des résultats du test de placement du Collège Algonquin dont parle Mayrand dans le Globe and Mail du 4 octobre 1977 (p. 4). En effet, selon cet auteur certains des élèves répondent aux questions de façon totalement aléatoire et d'autres élèves ont un taux de réponses correctes inférieur à celui qu'on attendrait en répondant au hasard! L'échec à un de ces tests de rendement ne veut pas nécessairement dire non plus que les élèves franco-ontariens perdent leur langue maternelle. Pour tirer une telle conclusion, il faut démontrer que l'on mesure le rendement dans une variété de langue qui est la variété maternelle des élèves. Or nous avons vu que la variété de français parlée par les élèves diffère du français standard sous de nombreux aspects. Finalement, on ne peut pas conclure de l'échec à un tel test que l'élève fait montre d'un déficit linguistique (cf. Dittmar 1976). L'élève apprend la variété de langue que parlent ses parents, ses pairs et ses professeurs (cf. Weinreich, Labov et Herzog 1968). Nous venons de voir que la variété de français utilisée par les pairs (à savoir les autres élèves franco-ontariens) n'est pas le standard. Nous ne savons pas encore à quel degré les variétés de français utilisées par les parents et les professeurs correspondent au français standard. Toutefois, pour ce qui est des premiers, étant donné la prédominance d'individus de la classe ouvrière chez les Franco-ontariens adultes, on peut supposer que dans l'ensemble la majorité des parents franco-ontariens parlent un français non standard.[2] Dans cette optique, il n'est pas étonnant que les élèves ne soient pas conscients, par exemple, de l'origine anglaise de certaines des structures non standard caractéristiques de leur français (cf. Cazabon 1977:12).

Ceci dit, l'échec aux tests de rendement mentionnés plus haut nous indique à quel point un élève ne maîtrise pas la langue standard parlée ou écrite. Cette indication pourra avoir plus ou moins d'importance dépendant de l'utilité ou de la nécessité de bien connaître le français standard

pour un élève ou un groupe d'élèves donnés. Ne perdons pas de vue que d'une façon générale le taux d'utilité du français standard est sensiblement plus limité en Ontario qu'au Québec, par exemple. On devrait tenir compte de ce fait quand il s'agit d'évaluer les résultats des élèves aux tests de rendement en français. Ceci dit, l'intérêt principal de ces tests réside à notre avis dans le fait qu'ils peuvent constituer de bons outils diagnostiques. En effet s'ils ont été bien conçus au départ, ils peuvent fournir des renseignements précieux quant à la nature et l'ampleur des difficultés qu'éprouvent les élèves à passer au registre formel. Plus précisément ils peuvent permettre d'identifier certains des éléments linguistiques (éléments lexicaux, syntaxiques, tournures idiomatiques, etc.) que l'élève n'a pas maîtrisés. Ils peuvent également indiquer certains des domaines dans lesquels l'élève a tendance à recourir à la langue anglaise. Il est évident que de tels renseignements peuvent par la suite servir à modifier ou élaborer le contenu et la forme des méthodes d'enseignement du français en milieu ontarien (cf. le programme d'enseignement du français du Collège Algonquin ou encore celui de l'Ecole Normale de l'Université Laurentienne).

L'échec à ces tests de rendement, nous fournit aussi un autre avertissement. Il nous indique de façon indirecte le manque d'intérêt que les élèves ont pour le français standard. L'étude de Labov (1964) nous porterait à croire que ce manque d'intérêt trouve sans doute partiellement son origine dans les attitudes sous-jacentes plus ou moins négatives que les jeunes Franco-ontariens éprouvent à l'égard du parler standard et de ceux qui l'utilisent. Labov (1964) a observé l'existence de pressions sociales considérables à l'intérieur de groupes de jeunes locuteurs d'anglais non standard. Ces pressions se traduisent entre autres par un nivellement du comportement linguistique de la majorité des jeunes en direction de la variété vernaculaire (non standard) et peuvent aller jusqu'à l'"exclusion" des membres du groupe de pairs qui ne se conforment pas à la norme. Ce manque d'intérêt pour le français standard chez les jeunes Franco-ontariens a aussi, d'après nous, partiellement son origine dans la faible valeur utilitaire du français en Ontario, le manque de soutien accordé à cette langue en Ontario par les différents niveaux de gourvernement et finalement l'utilisation relativement restreinte du français standard dans cette province (cf. à ce sujet Mougeon, Canale, Bélanger 1978, Canale, Mougeon, Beniak 1978, Schneiderman 1975).

4. L'élaboration des tests de rendement

L'examen critique qui précède nous amène à faire quelques remarques touchant à l'élaboration des tests de rendement et à l'un des thèmes de réflexion de ce colloque, à savoir: comment évaluer le degré de maîtrise de la langue maternelle de nos élèves?

Commençons par le problème de l'élaboration des tests de rendement. Il convient tout d'abord de s'assurer que l'on mesure tous ou la plupart des aspects de la compétence linguistique des élèves. A ce sujet, Macnamara (1967) nous présente un inventaire détaillé de ces aspects (cf. aussi Cazabon 1978). Contentons nous de rappeler que pour répondre à la question

mentionnée plus haut il faudra: (a) mesurer les capacités d'encodage et de décodage; (b) examiner l'encodage au niveau des habiletés à l'expression orale et écrite; (c) examiner ces quatre habiletés au niveau de la sémantique, de la syntaxe, du lexique et de la phonologie ou orthographe. En outre, étant donné le bilinguisme de la grande majorité des élèves franco-ontariens, il conviendrait de tenir compte des conseils de Fishman (1971), concernant la nécessité et l'intérêt de mesurer les capacités actives et réceptives du jeune bilingue par rapport aux différentes sphères d'usage linguistique (la famille, la religion, le travail, les sciences, etc.) et fonctions langagières (explicatives, argumentatives, inférentielles, interrogatives, etc., cf. aussi Sampson 1978 et Savard 1978). On peut noter qu'en plus de permettre une mesure plus détaillée et objective de la compétence en langue maternelle, une telle approche pourrait sans doute fournir une quantité de renseignements précieux pour les éducateurs.

En ce qui concerne la langue dans laquelle on devrait rédiger les tests de rendement, il faut à notre avis tenir compte avant tout de la réalité linguistique franco-ontarienne voire franco-canadienne. A ce sujet, si on désire mesurer le rendement en français standard, il convient de s'assurer que c'est le français standard ontarien ou canadien qui font l'objet de notre mesure et non pas une variété de français européenne, internationale ou autre qui risque d'être fort éloignée de la réalité linguistique franco-ontarienne.

Pour ce qui est de la question de mesurer la maîtrise de la langue maternelle des jeunes franco-ontariens, on pourrait également avoir recours à une approche longitudinale (un ou plusieurs individus que l'on "suit" pendant une période de temps donnée) ou à défaut une approche transversale basée sur des individus provenant de différents groupes d'âge. L'étude de Mougeon et Canale (1978) est un exemple de l'approche transversale. Dans cette étude on montre qu'à Welland les élèves des écoles élémentaires de langue française communiquent nettement moins en français à la fin qu'au début du cycle élémentaire. Il reste à voir si cette diminution de l'usage du français durant la scolarité de nombreux jeunes Franco-ontariens s'accompagne d'une diminution des capacités d'expression en français. Pour ce faire, il convient de sélectionner un nombre restreint d'items linguistiques (on ne peut examiner la totalité de la langue des élèves) et d'examiner leur acquisition au cours de la scolarité des élèves. A ce sujet, il nous paraît particulièrement utile de comparer le patron d'acquisition (rythme, étapes, stratégies) des élèves franco-ontariens avec celui d'un groupe témoin de jeunes Canadiens français unilingues. En effet, les découvertes récentes en acquisition du langage montrent que l'acquisition des différents items d'une langue suit rarement une progression linéaire régulière et s'accompagne parfois de régressions temporaires (cf. Sampson 1978, Swain 1977, Tarone, Frauenfelder et Selinker 1975). Dans ces conditions le groupe témoin peut permettre de séparer les régressions propres à l'acquisition normale des apprenants unilingues de celles qui peuvent résulter de l'anglicisation progressive de certains de nos jeunes. Nos études sur l'acquisition des prépositions anglaises (Mougeon, Canale et Carroll 1978), de certaines prépositions

françaises (Mougeon, Bélanger, Canale et Ituen 1977, Beniak, Mougeon et Canale 1978 b et Canale, Mougeon, Bélanger et Ituen 1977) et de l'usage des auxiliaires AVOIR et ETRE (Canale, Mougeon et Bélanger 1978) sont des exemples de ce genre d'analyse.

Bien que dans ces dernières études nous ne nous sommes pas spécialement penchés sur le problème d'une régression possible dans l'acquisition du français chez certains élèves, nous avons remarqué une tendance possible à une régression de l'usage standard d'un certains nombre des prépositions françaises durant la scolarité des élèves. Ainsi aux variantes standard en train, de l'autre côté, chez quelqu'un, en voyage, quelque part utilisées fréquemment par les jeunes élèves, les plus vieux élèves semblent nettement préférer les variantes non standard: sur le train, sur l'autre côté, sur quelqu'un, sur un voyage, en quelque part et à quelque part. Etant donné la nature transversale de notre étude on ne peut rejeter la possibilité d'un changement en direction des variantes standard qui commencerait à se manifester chez les plus jeunes. Ceci dit, il est tout aussi plausible sinon plus plausible de supposer que cette préférence pour les variantes non standard que montrent les plus vieux, correspond à l'augmentation de la pression exercée par le groupe de pairs dont parle Labov (1964) et qui, nous l'avons vu, s'accompagne d'un nivellement de la langue en direction du vernaculaire informel. Quoiqu'il en soit, ces découvertes ne prouvent pas l'existence d'une diminution des capacités d'expression dont nous parlions plus haut. Tout au plus montrent-elles l'existence possible d'une tendance à préférer certaines tournures non standard, qui va en augmentant durant la scolarité des élèves. Il apparaît donc de façon évidente qu'il est nécessaire d'approfondir nos recherches dans ce domaine crucial de la mesure de la maîtrise de la langue maternelle.

5. La pédagogie du français en milieu franco-ontarien

Si les résultats des tests de rendement en français et nos études consacrées aux français des jeunes Franco-ontariens montrent clairement l'ampleur de l'écart qui sépare le dialecte des jeunes du dialecte standard, il reste à faire quelques remarques sur la question de l'enseignement du français standard. Nous avons vu plus haut qu'il est possible d'"exploiter" à des fins pédagogiques les résultats des tests de rendement en français en examinant les erreurs des élèves auxquels ces tests sont administrés. Or les résultats de ces tests ne nous donnent qu'une image partielle et indirecte du vernaculaire des élèves. Etant donné l'écart considérable qui existe entre le dialecte des élèves et le dialecte standard, il nous paraît important voire nécessaire de faire reposer l'enseignement du standard en partie sur la variété de français des élèves. Pour ce faire, il importe de recueillir des données sur cette variété et d'en faire une analyse descriptive, systématique et détaillée.[3] La série d'unités pédagogiques que nous élaborons (Mougeon et al. 1978) pour l'enseignement du français dans des écoles franco-ontariennes, repose en partie sur une telle description. La nécessité d'avoir recours à une analyse préalable du français des jeunes Franco-ontariens nous semble d'autant plus grande que: (a) la connaissance du français standard par les élèves franco-ontariens et (b) l'écart entre le vernaculaire et la langue standard risquent fort de varier d'une région à l'autre, voire d'une localité

à l'autre, en fonction de la concentration démographique plus ou moins forte des Franco-ontariens dans les différentes régions ou localités ontariennes (cf. Mougeon, Canale et Bélanger 1978, pour plus de détails à ce sujet).

Pourvu d'une description détaillée du français des élèves, il est alors possible de faire acquérir les mécanismes de passage de la variété non standard à la variété standard notamment par le biais d'activités de transposition (cf. Mougeon et al. 1978, pour plus de détails). Nous rappelons que d'une façon générale les élèves sont conscients de l'opposition standard/non standard et semblent avoir une connaissance active de certaines des règles du code standard. Il s'agira en l'occurrence d'activer et de développer des mécanismes de transposition que l'élève possède déjà de façon plus ou moins partielle.

Terminons par quelques remarques ayant trait aux attitudes face aux variétés de français standard et non standard. Nous serons d'accord avec Fishman et Lueders-Salmon (1972) pour recommander aux enseignants de ne pas adopter une attitude négative ou critique à l'égard du français informel des élèves mais plutôt de leur montrer que celui-ci constitue une variété de français parmi d'autres, ni bonne ni mauvaise en soi, mais ayant avant tout sa place dans des situations de communication informelles. Nous avons vu plus haut qu'il existe probablement de fortes pressions sociales à l'intérieur du groupe des jeunes Franco-ontariens qui tendent à consolider l'usage de la variété vernaculaire. Il nous apparaît donc anti-pédagogique de condamner ou critiquer le dialecte des jeunes Franco-ontariens (ou de n'importe quel autre groupe!) dans la mesure où il constitue sans doute une partie essentielle de leur identité culturelle. En outre, dans un milieu comme le nôtre où le français est en position minoritaire, il est à craindre que de nombreux étudiants franco-ontariens, face à l'intolérance ou au rejet de leur langue par les enseignants et autres autorités soient encore plus tentés d'abandonner le français en matière linguistique, au profit de l'anglais. Ceci dit, il reste aux enseignants franco-ontariens à essayer de faire prendre conscience à leurs élèves de l'intérêt sinon de la nécessité d'acquérir une variété de français plus standard. A ce sujet, on pourrait peut-être faire remarquer aux élèves que l'acquisition d'un français plus formel pourrait: (a) leur donner plus tard des avantages d'ordre socio-économique (la connaissance de la langue standard est nécessaire pour accéder à certaines professions) (b) leur permettre de poursuivre des études postsecondaires en français et (c) leur donner une plus grande ouverture sur le monde francophone (au plan national et international).

En guise de note finale, il convient d'indiquer que l'élève sera d'autant plus convaincu de la nécessité d'acquérir le français standard, que cette variété et le français en général verront leur usage promu dans les secteurs clefs de la province (administration, industrie, commerce, etc. -- cf. Mougeon et Canale 1978 et Mougeon, Canale et Bélanger 1978). Une amélioration des méthodes d'enseignement du français ne saurait avoir d'effet que si le reste de la société travaille à la promotion du français en Ontario.

6. Conclusion

Nous venons d'exposer plusieurs raisons pour lesquelles on devrait considérer de façon critique les études récentes sur la mesure du rendement en langue maternelle mentionnées plus haut, en particulier pour ce qui est du caractère non systématique de la langue maternelle et du semilinguisme. Nous avons montré que ces études sont défectueuses du point de vue de la méthodologie, de la théorie linguistique et par rapport aux caractéristiques socio-linguistiques des groupes minoritaires tels que les Franco-ontariens. En outre, nous avons proposé quelques principes qui devraient guider l'élaboration des tests de mesure de rendement en langue maternelle et celle d'une approche pédagogique visant à développer la maîtrise des dialectes standard par les étudiants.

Si les études en question péchaient seulement par leur côté non scientifique elles ne préoccuperaient que les chercheurs. Toutefois, dans la mesure où les conclusions que l'on tire de ces études compromettent l'avenir de la communauté franco-ontarienne, elles devraient aussi préoccuper ceux qui oeuvrent pour la garantie des droits politiques et linguistiques des minorités. Deux aspects majeurs de l'avenir de la communauté franco-ontarienne semblent tout particulièrement menacés: l'éducation et le maintien du français.

Pour ce qui est de l'éducation, les conclusions relatives au semilinguisme et au caractère non systématique de la langue maternelle de certains groupes de locuteurs, sont en accord avec la philosophie et les objectifs des programmes d'éducation de type submersif ou transitoire (cf. Fishman 1976). De tels programmes ont pour but d'éliminer totalement une langue maternelle (ou par extension une variété de langue non standard) au profit d'une autre langue (ou variété de langue standard). En Ontario un tel programme pourrait avoir pour objectif de remplacer le français ontarien par le français standard. Ces programmes sont à rejeter pour plusieurs raisons. Comme le montre Cummins (1978) de tels programmes se sont avérés inefficaces (cf. Skutnabb-Kangas et Toukamaa 1977) et aussi reposent sur une politique d'assimilation culturelle et linguistique (cf. Fishman 1977). De plus, en incriminant le rendement linguistique de l'élève plutôt que la capacité du système éducatif à répondre aux besoins de l'élève, des notions telles que le semilinguisme ou le caractère non systématique de la langue maternelle, compromettent le développement psychologique, éducatif et social de l'enfant minoritaire (cf. Labov 1969, Cummins 1978). Pour ces raisons, des chercheurs en éducation tels que Fishman (1976) et Spolsky (1974) ont préconisé la mise en place de programmes d'enrichissement linguistique (tels que celui que nous avons brièvement exprimé plus haut) pour le bénéfice des locuteurs de langues minoritaires (ou non standard).

En ce qui concerne le maintien de la langue maternelle, les conclusions relatives au semilinguisme et à l'aspect non systématique de la langue maternelle sont en accord avec les attitudes négatives des anglophones et francophones (y compris les Franco-ontariens) à l'égard des variétés de français

parlées par la majorité des Franco-ontariens. Nous pensons que de telles attitudes risquent de dégoûter les jeunes Franco-ontariens de parler n'importe quelle variété de français et de les pousser à s'assimiler à la majorité anglo-ontarienne. Elles risquent également de créer une division entre les partisans du français ontarien et ceux du français standard, et par la même de mettre en danger la réussite possible de programmes d'enrichissement ou de maintien linguistique. En outre, de telles attitudes risquent de décourager les chercheurs et organismes financiers à s'engager dans des recherches linguistiques ou sociolinguistiques scientifiques sur le français ontarien, ce qui aurait pour conséquence d'augmenter le caractère préjudiciable des programmes éducatifs.

A notre avis, le peu de soutien que le gouvernement de l'Ontario accorde au français à l'extérieur du domaine scolaire, compromet suffisamment l'avenir de cette langue pour qu'on puisse se dispenser de l'action néfaste de certains chercheurs et éducateurs franco-ontariens. Tous les Franco-ontariens devraient peut-être se demander à quel point ils ne désservent pas leur propre cause.

Notes

* Nous avons présenté cet article au Colloque de l'Institut franco-ontarien sur la mesure du français en Ontario, Sudbury, le 3 février 1978. Nous tenons à remercier Françoise Mougeon et Cora Palmer pour leurs commentaires critiques qui nous ont permis d'améliorer cette étude.

1. L'étude de la perception des niveaux de langue par les étudiants franco-ontariens, entreprise par Schneiderman et Walker (1978), devrait nous apporter des éclaircissements à ce sujet.

2. Nous comptons prochainement effectuer une étude consacrée au français parlé de la population franco-ontarienne adulte de Welland. Une telle étude devrait nous permettre de vérifier en partie cette hypothèse. A ce sujet, les descriptions sociolinguistiques du français de Montréal (par exemple, celles de Kemp, Pupier et Yaeger 1978, Sankoff et Cedergren 1971 et Santerre 1974) montrent à quel point le français des classes populaires diffère du français standard.

3. Le lecteur trouvera des renseignements sur la mise en application des études linguistiques descriptives en milieu éducatif minoritaire dans Fasold et Shuy (1970).

Références

Beniak, E. et al. 1978. Unité pédagogique no. 5: l'usage de la préposition POUR par les élèves du secondaire. Toronto: O.I.S.E. (polycopié).

Beniak, E., R. Mougeon et M. Canale. 1978 a. Compléments infinitifs des verbes de mouvement en français ontarien. Article présenté à la réunion annuelle de l'Association canadienne de linguistique, London, Ontario, mai.

Beniak, E., R. Mougeon et M. Canale. 1978 b. Comparison of the acquisition of French prepositions by bilingual Ontarian students and monolingual Quebec students in grades 2 and 5. Article préparé pour le 5ème Congrès international de linguistique appliquée, Montréal, août.

Bloomfield, L. 1933. Language. New York: Holt, Rinehart and Winston.

Canale, M., R. Mougeon et M. Bélanger. 1978. Analogical leveling of the auxiliary ETRE in Ontarian French. Dans M. Suñer, dir., Studies in Romance linguistics. Washington, D.C.: Georgetown University Press.

Canale, M., R. Mougeon et E. Beniak. 1978. Acquisition of some grammatical elements in English and French by monolingual and bilingual Canadian students. La Revue canadienne des langues vivantes 34.3: 505-524.

Canale, M., R. Mougeon, M. Bélanger et S. Ituen. 1977. Aspects de l'usage de la préposition POUR en français ontarien: interférence et/ou sur-généralisation? Travaux de recherches sur le bilinguisme 12: 61-78.

Canale, M., R. Mougeon, M. Bélanger et C. Main. 1977. Recherches en dialectologie franco-ontarienne. Travaux de recherches sur le bilinguisme 14: 1-20.

Cassano, R. 1977. Le français de Windsor. Bulletin du Centre de recherche en civilisation canadienne-française 14: 27-30.

Cazabon, B. 1977. Le test BGC-75 et les résultats obtenus à l'Ecole des Sciences de l'Education de l'Université Laurentienne. Bulletin du Centre de recherche en civilisation canadienne-française 14: 10-14

Cazabon, B. 1978. Peut-on mesurer la langue maternelle. Quelques observations à partir des résultats obtenus au Test BGC-75. Article présenté au Colloque de l'Institut franco-ontarien sur la mesure du français en Ontario, Sudbury, février.

Chomsky, N.A. 1957. Syntactic structures. La Haye: Mouton.

Cummins, J. 1978. Educational implications of mother tongue maintenance in minority language groups. La Revue canadienne des langues vivantes 34.3: 395-416.

Darmesteter, A. 1932. Traité de la formation de la langue française. Dans A. Hatzfeld et A. Darmesteter, dir., Dictionnaire général de la langue française. Paris: Librairie Delagrave.

Dittmar, N. 1976. Sociolinguistics. London: Edward Arnold (Publishers).

Fasold, R.W. et R. Shuy. 1970. Teaching standard English in the inner city. Washington, D.C. : Center for Applied Linguistics.

Fishman, J. 1971. Sociolinguistic perspective on the study of bilingualism. Dans J. Fishman, C. Cooper, R. Ma, et al, dir., Bilingualism in the Barrio (Indiana U. Publications, Language Science Monograph #7.) La Haye: Mouton.

Fishman, J.A. 1976. Bilingual education: an international sociological perspective. Rowley, Mass.: Newbury House.

Fishman, J.A. 1977. Bilingual education: the state of social science inquiry Dans Bilingual education: current perspectives, vol. 1, social sciences. Arlington, Va.: Center for Applied Linguistics.

Fishman, J.A. et E. Lueders-Salmon. 1972. What has the sociology of language to say to the teacher? On teaching the standard variety to speakers of dialectal or sociolectal varieties. Dans C.B. Cazden, V.P. John et D. Hymes, dir., Functions of language in the classroom, New York: Teachers College Press.

Kemp, W., P. Pupier et M. Yaeger. 1978. A linguistic and social description of final consonant cluster simplification in Montreal French. A paraître dans New ways of analyzing variation in English 6. Washington, D.C.: Georgetown University Press (polycopié).

Labov, W. 1964. Stages in the acquisition of standard English. Dans R. Shuy dir., Social dialects and language learning. Champaign. Ill.: National Council of Teachers of English.

Labov, W. 1969. The logic of nonstandard English. Georgetown Monographs on Language and Linguistics 22: 1-31.

Labov, W. 1971. The notion of 'system' in creole languages. Dans D. Hymes, dir., Pidginization and creolization of languages, Cambridge: Cambridge University Press.

Labov, W. 1972. Sociolinguistic patterns. Philadelphie: University of Pennsylvania Press.

Macnamara, J. 1967. How can one measure the extent of a person's bilingual proficiency. Dans L.G. Kelly, dir., Description and measurement of bilingualism. Toronto: University of Toronto Press.

Mayrand, R. 1977. La situation de l'enseignement du français au niveau collégial. Ottawa: Collège Algonquin (polycopié).

Mougeon, R. 1978. Compte rendu périodique des recherches sociolingistiques du Centre d'études franco-ontariennes (O.I.S.E.). Toronto: O.I.S.E. (polycopié).

Mougeon, R. et al. 1978. Recherches linguistiques appliquées à l'enseignement du français dans des écoles franco-ontariennes. Toronto: O.I.S.E. (polycopié).

Mougeon, R., M. Bélanger et M. Canale 1977. Analyse de la compétence en français écrit d'élèves franco-ontariens de 12ème et 13ème années. La Revue canadienne des langues vivantes 34.1:27-45.

Mougeon, R., M. Bélanger, M. Canale et S. Ituen. 1977. L'usage de la préposition SUR en franco-ontarien. Recherches linguistiques à Montréal 8:95-127.
(A paraître dans un prochain numéro de la Revue canadienne de linguistique.)

Mougeon, R. et M. Canale. 1978. Assimilation linguistique des jeunes Franco-ontariens. Article présenté au Colloque de l'Institut franco-ontarien sur la mesure du français en Ontario, Sudbury, février.

Mougeon, R., M. Canale et M. Bélanger. 1977. Unité pédagogique No. 3: l'usage des auxiliaires AVOIR et ETRE aux temps composés par les élèves du secondaire. Toronto: O.I.S.E. (polycopié).

Mougeon, R., M. Canale et S. Carroll. 1978. Acquisition of English prepositions by monolingual and bilingual (French/English) Ontarian students. Dans F. Eckman, dir., Language acquisition: Proceedings of the 6th Annual University of Wisconsin-Milwaukee Linguistics Symposium. Rowley, Mass.: Newbury House.

Mougeon, R. et S. Carroll. 1976 a. Certains problèmes linguistiques des jeunes Franco-ontariens (1ère partie). Travaux de recherches sur le bilinguisme 9:91-111.

Mougeon, R. et S. Carroll. 1976 b. Certains problèmes linguistiques des jeunes Franco-ontariens (2ème partie). Travaux de recherches sur le bilinguisme 10:76-99.

Paulston, C.B. 1977. Theoretical perspectives on bilingual education. Travaux de recherches sur le bilinguisme 13:130-180.

Sampson, G.P. 1978. A model for second-language learning. La Revue canadienne des langues vivantes 34.3: 442-54.

Sankoff, G. et H. Cedergren. 1971. Some results of a sociolinguistic study of Montreal French. Dans R. Darnell, dir., Linguistic diversity in Canadian society. Edmonton: Linguistic Research Inc.

Santerre, L. 1974. Réduction morphosyntaxique en français québécois populaire. Article présenté au Congrès international de linguistique et philologie romanes, Naples, 15-20 avril (polycopié).

Saussure, F. de. 1955. Cours de linguistique générale. 5ème édition. Paris: Payot.

Savard, J.-G. 1969. Bibliographie analytique de tests de langue. Québec: Press de l'Université Laval.

Savard, J.-G. 1978. Definition et mesure des fonctions langagières. La Revue canadienne des langues vivantes 34.3: 428-441.

Schneiderman, E. 1975. Attitudinal determinants of the linguistic behavior of French-English bilinguals in Welland, Ontario. Thèse de doctorat, Université de l'état de New York, Buffalo.

Schneiderman, E. et Walker, D. 1978. Franco-Ontarian students' perception of stylistic appropriateness in French. Article préparé pour le 5ème Congrès international de linguistique appliquée, Montréal, août.

Silla, O. 1974. Ecole bilingue ou unilingue pour les Franco-Albertains? Tomes I et II. Edmonton: Collège Universitaire St-Jean.

Skutnabb-Kangas, T. et P. Toukamaa. 1976. Teaching migrant children's mother tongue and learning the language of the host country in the context of the sociocultural situation of the migrant family. Helsinki: The Finnish National Commission for UNESCO.

Skutnabb-Kangas, T. et P. Toukamaa. 1977. The intensive teaching of the mother tongue to migrant children of pre-school age and children in the lower level of comprehensive school. Helsinki: The Finnish National Commission for UNESCO.

Spolsky, B. 1974. Speech communities and schools. TESOL Quarterly 8:17-26.

Swain, M. 1977. Methodology of language learning studies. Toronto: Centre de langue modernes, O.I.S.E. (polycopié).

Tarone, E., U. Frauenfelder et L. Selinker. 1975. Systematicity and variability in interlanguage system: more data from Toronto French immersion. Article présenté à The University of Michigan Sixth Annual Conference on Applied Linguistics, Ann Arbor, Michigan, janvier.

Weinreich, U., W. Labov et M. Herzog. 1968. Empirical foundations for a theory of language change. Dan W. F. Lehmann et Y. Malkiel, dir., Directions for historical linguistics. Austin: University of Texas Press.